

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 05 DECEMBRE 2019

DELIBERATION N°2019.00479

CESSION PAR L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE LA REUNION DES MUSEES NATIONAUX - GRAND PALAIS D'UN ENSEMBLE DE 74 ŒUVRES POUR UN EURO SYMBOLIQUE - MUSEE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 29 novembre 2019

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 49

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 49

Membres titulaires présents :

M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-Alain BARRIER, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, M. Luc FRANCOIS, M. Claude LIOGIER, M. Gérard MANET, M. Yves MORAND, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Georges ZIEGLER

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

RECU EN PREFECTURE

Le 13 décembre 2019

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24420770-20191205-02019004790

DATE D'ARCHIVAGE : 13 décembre 2019

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 05 DECEMBRE 2019

CESSION PAR L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE LA REUNION DES MUSEES NATIONAUX - GRAND PALAIS D'UN ENSEMBLE DE 74 ŒUVRES POUR UN EURO SYMBOLIQUE - MUSEE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN

L'établissement public de la Réunion des Musées Nationaux – Grand Palais (RMN-GP – 254/256 rue de Bercy – 75 577 Paris cedex 12) propose au MAMC la cession pour un euro symbolique d'un ensemble conséquent d'œuvres de Victor Brauner.

Il est proposé au Bureau métropolitain de se prononcer sur cette acquisition exceptionnelle qui permet l'enrichissement des collections du MAMC+.

Le MAMC+ dispose d'un important fonds de l'artiste Victor Brauner (1903-1966), peintre surréaliste qui fera l'objet en 2020 d'une grande rétrospective au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. En 1984, Jacqueline Brauner, la veuve de l'artiste, lègue plus de 3 000 œuvres au MAMC+.

Cette nouvelle acquisition proposée est l'opportunité de faire du Musée une collection de référence pour cet artiste. Elle intervient dans le contexte suivant.

Par testament, Jacqueline Brauner avait décidé la création d'un fonds spécifique d'œuvres de Victor Brauner destinées à être vendues afin de financer des actions de valorisation de l'œuvre de l'artiste. En 1994, 109 de ces œuvres ont été mises en dépôt au MAMC+.

En 2006, une instance nationale appelée « Comité Brauner » a été créée pour veiller à la mise en œuvre des dispositions testamentaires. Siègent, entre autres, à ce Comité, le Musée national d'art moderne – Centre Pompidou, le Musée d'art moderne de la Ville de Paris et le MAMC+.

Dans un premier temps, en 2017, le Comité Brauner et la RMN-GP ont envisagé de proposer au MAMC+ la cession d'un ensemble de 91 œuvres. Ceci a été présenté au Bureau et a donné lieu à la délibération du 14 septembre 2017. Depuis cette date, des évolutions du contexte ont conduit le Comité Brauner et la RMN-GP, d'une part, à mettre en œuvre de nouvelles ventes d'œuvres conformément aux dispositions testamentaires de Jacqueline Brauner et, d'autre part, de proposer la cession au MAMC+ d'un ensemble de 73 œuvres de Victor Brauner et d'une œuvre de Matéo Hernandez.

Pour acter cette acquisition, la RMN-GP a transmis un projet de convention pour régularisation et intégration dans les collections publiques joint au présent rapport. Cette convention est également soumise au Comité Brauner. La liste des 74 œuvres concernées est jointe en annexe.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- approuve l'intégration dans les collections publiques du MAMC de l'ensemble des 73 œuvres de Victor Brauner et de l'œuvre de Matéo Hernandez listées en annexe,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention de cession, pour un euro symbolique des œuvres précitées pour régularisation et intégration dans les collections publiques, proposée par l'établissement public de la Réunion des Musées Nationaux et du Grand Palais des Champs-Élysées.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU